

Romain Boichat, de Soignez-moi.ch, est invité à un symposium sur la digitalisation de la médecine

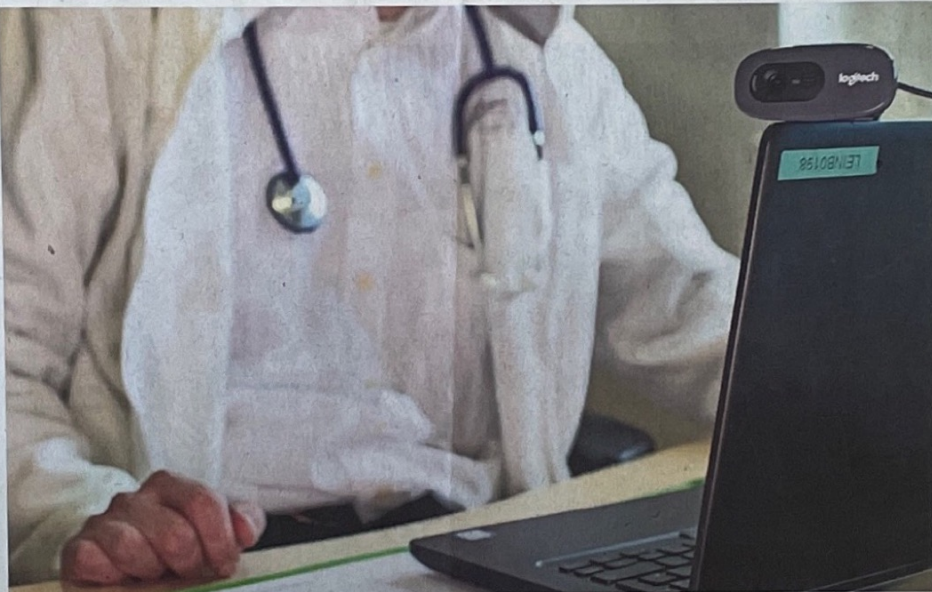
«Les demandes ont triplé»

« TAMARA BONGARD

Université de Genève » L'importance des données au service des soins, leur nécessité pour modéliser la pandémie de Covid-19 ou les leçons à tirer de l'application SwissCovid. Voilà quelques thèmes qui seront abordés cet après-midi lors du symposium en ligne que l'Université de Genève a organisé sous le titre: *La pandémie de Covid-19, un catalyseur pour la santé digitale*. Parmi les spécialistes invités, Romain Boichat, un des cofondateurs de la plateforme de téléconsultation Soignez-moi.ch, parlera de sa start-up permettant aux malades d'avoir accès à un médecin, pour des cas simples, et d'effectuer un premier triage. Une manière de pallier le manque de généralistes, notamment. Basée en Gruyère, cette plateforme, en collaboration avec Onedoc, a aussi été la solution de priorisation et de prise de rendez-vous pour les vaccins Covid dans plusieurs cantons, dont celui de Fribourg (lire *La Liberté* du 5 mars 2021).

Combien de patients ont consulté Soignez-moi.ch?

Romain Boichat: Depuis l'ouverture de la plateforme, en octobre 2019, nous avons traité près de 15 000 personnes, venues principalement de Suisse romande, mais aussi de Suisse alémanique ou de l'étranger. Nous avons des collaborations avec les hôpitaux de la Tour à Genève et de Bienne, ce qui induit une surreprésentation des Genevois et des Biennois. Notre patientèle est composée à 54% de femmes, avec un âge moyen



Le symposium est placé sous le titre: *La pandémie de Covid-19, un catalyseur pour la santé digitale*. Keystone

de 40 ans. Concrètement, les patients remplissent un questionnaire en ligne sur leur état de santé, et, pendant les heures de consultations, un médecin les contacte dans l'heure pour une prise en charge. Si le délai d'attente est plus long pendant les heures d'ouverture, la consultation est offerte. Notre force est que nous pouvons déléguer des actes médicaux et des tests dans les pharmacies (dans plus de 180 enseignes en Suisse romande, ndlr).

Quel a été l'impact de la pandémie sur la télésanté?

La première vague et le semi-confinement ont été une vraie révolution. Les demandes ont triplé, et elles sont restées stables, sur ce plateau haut. Lors de la deuxième vague, les gens étaient davantage préparés et nous n'avons pas constaté d'augmentation des consultations. Nous voyons quelques variations de fréquentation selon les jours, par exemple lors des vacances nous sommes

davantage consultés. La pandémie a permis de faire parler de la télémédecine, de démocratiser cette pratique qui était autrefois perçue comme quelque chose de spécial. Aujourd'hui, elle est entrée dans les mœurs.

Cela signifie-t-il que quand les patients ont le choix, ils préfèrent se rendre chez le médecin directement?

Peut-être que certaines personnes préfèrent consulter

directement, mais notre plateforme permet d'éviter les attentes inutiles, aux urgences notamment. Nous avons un taux de satisfaction des patients de plus de 90%. Environ 20% des patients reviennent sur notre plateforme. En revanche, si une personne nous contacte plus de quatre fois par année, nous lui conseillons d'aller voir un médecin car cela signifie qu'elle doit faire des analyses plus poussées.

Combien de soignants travaillent pour Soignez-moi.ch?
Dix-neuf médecins, mais ils ne le font pas à temps plein. Nous voulons qu'ils aient également une pratique en cabinet.



«La télémédecine est entrée dans les mœurs» Romain Boichat

Qui est responsable si un patient ne répond pas correctement au questionnaire?

Nous ne faisons que transmettre des informations aux médecins et ce sont eux qui prennent la responsabilité médicale. Par ailleurs, notre questionnaire est adapté selon nos heures d'ouverture et de fermeture afin d'assurer la meilleure prise en charge possible.

Avez-vous des projets de développement?

Oui, nous sortons une nouvelle plateforme en octobre, nous désirons aussi couvrir la Suisse alémanique et nous avons également signé une convention avec Assura. »

> www.unige.ch